



Bulletin Départemental n°111 du 07 décembre 2020

SOMMAIRE

	Page
Division des Personnels Enseignants	
○ Mémento_Habilitation en langue régionale-Provençal 2021	2
○ Annexe : Fiche de candidature	4
○ Annexe : préparation Habilitation	5
○ Annexe : ressources	7

Habilitation en langue régionale - Provençal

Organisation et modalités de l'épreuve

Procédure de validation de l'habilitation en deux phases

I. Validation des compétences linguistiques

Il s'agit d'une épreuve de 25 min devant une commission départementale composée de deux membres au moins : d'un I.E.N et/ou d'un conseiller pédagogique en langue régionale, un conseiller pédagogique, un maître formateur, un directeur d'école habilité en langue régionale Provençal.

Cette épreuve s'articule en trois temps (25 mn) :

- ✓ Présentation d'une œuvre de littérature de jeunesse en langue régionale* par le candidat (15 min en langue régionale Provençal dont 5 min de préparation et 10 min pour le résumé et les réponses aux questions du jury en langue régionale Provençal sur l'ouvrage présenté)

()Les textes de 5 ou 6 ouvrages de littérature de jeunesse seront transmis par la mission de langue et culture régionales aux futurs candidats en vue de la préparation de l'épreuve linguistique.*

(Demande à faire par courriel à : ce.missionlcr13@ac-aix-marseille.fr.)

- ✓ Lecture oralisée d'un extrait de texte (inconnu) par le candidat (5 min – prise de connaissance, lecture orale et réponse à 2 questions de compréhension et traduction d'une phrase).
- ✓ Ecoute et restitution d'un document sonore court (5 min – restitution brève en langue régionale Provençal par le candidat)

Elle a pour objet de vérifier la compréhension orale y compris en situation interactive et le niveau d'expression orale en langue régionale Provençal.

Elle permet d'identifier le niveau de compréhension écrite du candidat.

La commission dispose de deux appréciations : « **compétences linguistiques confirmées** » ou « **compétences linguistiques insuffisantes** ».

Seul le candidat qui obtient « compétences linguistiques confirmées » accède à la seconde phase.

II. Validation des compétences pédagogiques

Il s'agit d'une épreuve de 50 min à une heure devant une commission départementale composée de deux membres au moins.

Cette épreuve consiste en une visite en classe qui s'articule en deux temps :

- ✓ Mise en œuvre d'une séance (20 à 30 mn) :

Le jury observe une séance d'apprentissage de ou en langue régionale Provençal

- ✓ Entretien du candidat avec le jury (30 min)

Juste après la séance, le jury s'entretient en français avec le candidat.

Elle a pour objet d'apprécier les aptitudes pédagogiques de l'habileté provisoire et conduire à la délivrance de l'habilitation langue régionale Provençal à titre définitif.

L'observation de la séance évalue la mise en œuvre d'activités pédagogiques dans le cadre de la didactique des langues vivantes, l'adéquation entre objectif visé et objectif réalisé, la pertinence des situations d'apprentissage, l'utilisation des outils, ...

Le jury prend en compte la capacité du candidat à situer la séance dans une progression des apprentissages en langue régionale Provençal.

L'entretien qui s'en suit a pour objectif de juger de la capacité d'analyse du candidat. Il permet par ailleurs d'évaluer la connaissance des textes officiels qui régissent l'enseignement des langues régionales en général et du Provençal en particulier et les éléments de culture. Il mesure sa motivation pour cet enseignement.

La commission dispose de deux appréciations « **aptitudes pédagogiques satisfaisantes** » ou « **aptitudes pédagogiques insuffisantes** ».

Le candidat ayant la mention « **aptitudes pédagogiques satisfaisantes** » obtient l'Habilitation Langue Régionale Provençal à titre **définitif**.

Le candidat ayant la mention « **aptitudes pédagogiques insuffisantes** » obtient l'Habilitation Langue Régionale Provençal à titre **provisoire** pour un an (au titre de l'année scolaire suivante).

Pour l'épreuve pédagogique, le candidat veillera à mettre à la disposition du jury tous les documents relatifs à la séance (progression, programmation, séquence, fiche de préparation et tous documents jugés utiles).

Le candidat aura prévu au préalable un lieu pour l'entretien et aura éventuellement réparti les élèves.

FICHE DE CANDIDATURE HABILITATION EN LANGUE REGIONALE année 2021

Veuillez compléter le document ci-dessous et le renvoyer **avant le 25 janvier 2021** à la mission langue et culture régionales : ce.missionlcr13@ac-aix-marseille.fr

Candidat

Nom Prénom Niveau classe :

Tél : Mail :@ac-aix—marseille.fr

Quotité de travail : Jours de travail (remplir le tableau ci-dessous)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin						
Après-midi						

Ecole

Nom Adresse.....

Tél : Mail :@ac-aix-marseille.fr

Horaires de l'école :

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin						
Après-midi						

Circonscription

Nom : Tél : Mail :@ac-aix-marseille.fr

IEN : M/Mme.....

Je souhaite passer l'habilitation en langue régionale, dont l'épreuve linguistique aura lieu :

Le 17 février 2021 entre 8h30 et 17h

J'ai obtenu la mention « compétences linguistiques confirmées » en 2020, je souhaite participer à l'épreuve pédagogique 2021 afin d'obtenir l'habilitation en langue régionale provençal.

(Vous recevrez une convocation individuelle précisant le lieu et l'heure)

Date et Signature :

Mission de langue et culture régionales

DSDEN des Bouches-du-Rhône

Académie d'Aix-Marseille

Habilitation en Provençal

Premier temps : Vérification des *compétences linguistiques et culturelles*

Après la présentation par le candidat d'un résumé (en provençal) de l'ouvrage de littérature* en langue régionale (tiré au sort le jour de l'épreuve), l'entretien avec le jury s'effectue en provençal (dans un registre standard de tous les jours).

Quelques pistes

Exemples de quelques points culturels pouvant être abordés :

- **La musique (chants et danses)**

farandoles, mazurka, quadrille

chants traditionnels, Troubadours

musique moderne : références sur les noms de groupes, de chanteurs (Moussu T, Montanaro, Massilia Sound System, Gari Grèu, Le Condor, Crous e pielò...)

- **Les jeux provençaux** : la balle au tambourin, les joutes, la pétanque, ... (voir aussi "Le trésor des jeux provençaux de Charles Galtier – en ligne", ...)
- **Les musées sur le patrimoine provençal** : le museon Arlaten, le musée provençal Gombertois, le musée du vieux Gardanne, le musée « Regards de Provence » (à côté du MUCEM)
- **La pêche traditionnelle** (poissons de roche, thon,...) / La chasse (oiseaux, lapins, lièvres...)
- **Les diverses fêtes traditionnelles** (Saint-Eloi, La Tarasque, Les tripettes de Barjols, les « Carretas ramadas / Carreto ramado », les férias, les aubades, les fêtes votives, les fêtes calendales, les pastorales ...)
- **La peinture** (peintres célèbres : Paul Cézanne, Vincent Van Gogh, Auguste Chabaud ...)

- **Quelques points d'histoire de la Provence**

Les grandes dates : premiers habitants, création de Marseille, la grande peste, les Papes à Avignon, le Roi René, le rattachement à la France...

- **Quelques points de géographie de la Provence**

Les différents milieux naturels : mer, salins, forêt, montagnes, garrigues, delta du Rhône, Camargue, la plaine de La Crau, ... (voir les ouvrages du Muséum d'histoire naturelle par exemple) ainsi que quelques éléments de la faune et la flore suivant le milieu naturel

Connaître le nom des différents parcs naturels régionaux ou grands sites (les calanques, Sainte-Victoire, Camargue, Alpilles, Verdon, Sainte-Baume, Lubéron, Les Ecrins, les îles d'or : Port-Cros, ...)

Connaître les différents départements et principales villes de la région et du département des Bouches-du-Rhône

Savoir situer des lieux de mémoire (le camp des Milles, ...), des sites archéologiques (Glanum à Saint-Rémy de Provence, l'Oppidum d'Entremont à Aix-en-Provence, l'Oppidum de Saint-Blaise à Saint-Mitre les Remparts, les Alyscamps, ...)

Savoir situer des musées importants (le MUCEM, Vasarely, le musée Granet, le musée des tapisseries, la maison diamantée, le musée antique d'Arles, ...)

Mission de langue et culture régionales DSDEN des Bouches-du-Rhône Académie d'Aix-Marseille Habilitation en Provençal

Connaître des éléments de l'industrie passée et présente (savon de marseille, corderie, voilerie, confiserie, tuileries, poteries, santons, céramiques, ...) ainsi que de l'agriculture (olives, vigne, pêches, riz...)

- **Quelques points sur la littérature d'expression provençale et française**
Quelques auteurs, leurs ouvrages et les situer dans le temps (Victor Gelu, Frédéric Mistral, Marcel Pagnol, Jean Giono, Alphonse Daudet,...)
- **Quelques connaissances sur les contes et légendes ainsi que les personnages**
("Contes et légendes" ...)
- **Des éléments de la littérature de jeunesse provençale** (Voir mission de langue et culture régionales ...)

Exemples de quelques points sur la langue provençale pouvant être abordés

- **Les divers accents et variations de la langue provençale dans les Bouches-du-Rhône**
(central maritime, rhôdanien)
- **Quelques points sur la graphie** (savoir qu'il existe différents Dictionnaires : « Français-Provençal » CREO ; « Provençal-Français » CREO ; « Lou Pichot Trésor » Auberon ; ...)
- **Toponymie** : Connaître l'origine des noms de certains lieux (« Toponymie provençale » Editions du Sud-Ouest)

===

(*) Voir liste et textes proposés pour l'habilitation

Inscrire l'enseignement du provençal dans un environnement culturel

Centres de ressources

. **CEPD'Oc** : Centre d'études de la parole d'Oc – Ostau de Provença / Oustau de Prouvenço – Parc Jourdan – 8 bis Rue Jules Ferry – 13100 Aix-en-Provence

Ouvrages – DVD - CD

. **COL'Oc** : Centre d'Oralité de la Langue d'Oc - Ostau de Provença / Oustau de Prouvenço – Parc Jourdan – 8 bis Rue Jules Ferry – 13100 Aix-en-Provence

Témoignages et documents sonores et visuels relatifs à la langue d'Oc (collecte et restauration)

. **Bibliothèque Méjanes** – Rue des Allumettes – 13100 Aix-en-Provence

. **Médiathèque Nelson Mandela** – Boulevard Paul Cézanne - 13120 Gardanne

. **Médiathèque Ouest provence** : Rue des Nénuphars – 13270 Fos-sur-mer / Avenue de la République – 13140 Miramas

. **Bibliothèque Régionale Alcazar** – Cours Belzunce – 13001 Marseille

. **CREDDO** – Avenue Auguste Chabaud – 13690 Graveson

En ligne

Pour l'histoire de la langue d'Oc

- **Portail de la culture et de la langue Occitane** :

. Lo Cirdòc : Centre Interrégional de développement de l'Occitan

1 bis Bd Du Guesclin – Place du 14 juillet – 34500 Béziers

www.locirdoc.fr « La maleta 1000 ans de culture occitane » : cliquer sur « Chronologie » puis sur « Frise chronologique »

- **1000 ans de documents numérisés** :

. CIEL d'Oc : Centre International de l'Ecrit en Langue d'Oc – 3 Place Joffre – 13130 Berre

Centralisation par mémorisation informatique de tous les documents écrits en langue d'Oc

www.cieldoc.com

Pour la littérature jeunesse et la pédagogie

- **Rassemblement des personnes qui enseignent la langue d'Oc ou veulent aider à son enseignement**

. AELOc : Association pour l'enseignement de la langue d'Oc - Ostau de Provença / Oustau de Prouvenço – Parc Jourdan – 8 bis Rue Jules Ferry – 13100 Aix-en-Provence

www.aeloc.com

- **Promouvoir l'enseignement du provençal à l'école**

. Lou prouvençau à l'escolo - 54 rue Notre Dame - 13910 Maillane

- **Maintien et développement de la langue et de la culture occitane**

. CREO section de l'IEO (Institut d'Etudes Occitanes) pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Maison de la Provence - 8 bis, avenue Jules Ferry - 13100 Aix-en-Provence

(Secteurs Edition (IDECO), Animation, Musique, Arts plastiques et Linguistiques)

Pour la littérature

- **Assurer la sauvegarde et la perpétuation culturelle de la langue provençale**

. Le Félibrige – Parc Jourdan - 8 bis, avenue Jules Ferry - 13100 Aix-en-Provence

Les écrits de Frédéric Mistral et des membres fondateurs.